

Microsoft France accélère son programme YouthSpark de soutien à l'emploi et à l'entrepreneuriat des jeunes et signe une convention avec le Ministère de la Ville en faveur des jeunes des quartiers prioritaires

Issy-les-Moulineaux, 28 janvier 2014 – Alain Crozier, Président de Microsoft France et François Lamy, Ministre délégué chargé de la Ville, ont signé ce matin une convention en faveur des jeunes des quartiers prioritaires dans le cadre de la charte « Entreprises et Quartiers ». Une nouvelle impulsion pour Microsoft, qui accélère aujourd'hui son programme d'accompagnement et de soutien à l'emploi des jeunes, baptisé [YouthSpark](#). Microsoft se voit conforté dans sa démarche par les résultats d'une étude exclusive qui révèlent d'une part, l'attractivité du numérique pour les jeunes et d'autre part leur manque de formation en la matière avec une acuité encore plus forte chez les jeunes issus des quartiers prioritaires. Déployé en partenariat avec les pouvoirs publics et le tissu associatif local, le programme YouthSpark a l'ambition d'aider 300 000 jeunes en France sur 3 ans, en leur permettant d'acquérir les compétences, les outils et le réseau nécessaires à la révélation de leur potentiel et à leur insertion dans l'emploi.

Les résultats de l'étude et le détail du programme YouthSpark en France à trouver en une infographie [ici](#)

Une nouvelle étape dans le déploiement de YouthSpark en France : la signature d'une convention « Entreprises et Quartier » avec le Ministère de la Ville

Selon les derniers résultats de l'étude PISA (novembre 2013), 20 à 25% des jeunes français d'une même classe d'âge sont en situation de décrochage scolaire. Par ailleurs, chaque année 150 000 jeunes sortent du système sans qualification. Au-delà des inégalités scolaires, les inégalités sociales progressent : en France l'impact du milieu socio-économique sur la performance est plus important que dans la moyenne des pays de l'OCDE.

« Nous ne pouvons pas nous résigner à accepter une France en prise aux inégalités sociales. Le gouvernement prend toute la mesure de l'urgence que nous avons à agir pour l'emploi des jeunes. C'est ce que nous mettons en œuvre depuis 18 mois, avec les emplois d'avenir, les emplois francs notamment et qui porte ses fruits la baisse confirmée du chômage des jeunes le montre. Le plan entrepreneuriat dans les quartiers et La Charte « Entreprises et Quartiers » vise à soutenir l'emploi des plus fragiles mais aussi le développement économique, social et culturel des quartiers prioritaires via la politique de la Ville. » précise **le Ministre délégué chargé de la Ville, François Lamy**.

Le numérique irrigue aujourd'hui l'ensemble des pans de l'économie. *« De plus en plus, ce secteur doit s'imposer comme pourvoyeur d'emplois pour les jeunes, notamment ceux issus des quartiers prioritaires. L'explication est simple : les métiers du numérique sont des métiers d'égalité des chances, où l'on peut réussir même si on n'est pas doté de ce capital culturel ou social si souvent discriminant, où l'on peut s'épanouir alors même qu'on est mal à l'aise dans le système scolaire traditionnel »*, précise Alain Crozier, Président de Microsoft France.

Microsoft France impulse un nouvel élan dans ce programme YouthSpark en prenant l'engagement de soutenir 300 000 jeunes, en France, d'ici à 2017, et en annonçant aujourd'hui la signature du plan avec le Ministre de la ville autour de l'emploi des jeunes des quartiers par le numérique.

Microsoft France signe la convention « Entreprises et Quartiers » du Ministère de la Ville

Par la présente convention, Microsoft France s'engage à développer les axes du programme YouthSpark en s'investissant dans des actions spécifiques en direction des jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Convaincue en effet que le numérique constitue un gisement d'emplois futurs à fort potentiel de développement autant qu'un vecteur d'employabilité immédiat, Microsoft s'engage à mettre en place une série d'actions destinées à faciliter l'accès des jeunes issus des quartiers les moins favorisés aux technologies et aux métiers numériques.

Ces actions spécifiques s'articuleront autour de 3 axes d'engagement principaux (actions détaillés en annexe):

- *Créer l'appétence pour les métiers du numérique dans les quartiers*
- *Soutenir des actions de formation à destination de profils sous-représentés dans le numérique*
- *Soutenir les entrepreneurs innovants issus des quartiers*



Le secteur du numérique : une attractivité prouvée auprès des jeunes notamment issus des Zones Urbaines Sensibles !

78% des jeunes issus de ZUS regrettent ne pas avoir bénéficié d'une initiation minimale au numérique d'autant plus qu'ils sont 80% à être attirés professionnellement par le numérique

D'après une enquête inédite¹ menée par Opinion Way pour Microsoft sur le thème des jeunes, de l'emploi et du numérique, il apparaît clairement que le secteur est jugé porteur, notamment par les jeunes résidant en ZUS : 80% se disent attirés professionnellement par le numérique (vs 69% pour l'ensemble des sondés) et près d'1 sur 2 (47%) aimerait créer une entreprise dans ce domaine.

¹ Enquête online réalisée auprès du 13 au 21 janvier d'un échantillon de 1 144 jeunes français âgés de moins de 29 ans représentatif de cette tranche d'âge en France. Un sur-échantillon de 190 jeunes résidant en Zones Urbaines Sensibles a également été réalisé.

Cette appétence pour le numérique contraste avec la trop faible formation que les jeunes ont reçue concernant l'utilisation des outils numériques. Ainsi, **seuls 29% des répondants déclarent avoir été formés au maniement de base d'un ordinateur ou d'Internet à l'école.**

En la matière, si les associations ont parfois pris le relais (citées en moyenne par 1 jeune sondé sur 10), c'est surtout le système D qui prévaut (41% des jeunes déclarent s'être formés par eux-mêmes).

Une initiation minimale au numérique qu'ils sont 70% à regretter ne pas avoir eue, et même 78% dans les zones urbaines sensibles (ZUS), et qu'ils considèrent en grande majorité (94%) comme fondamentale pour les aider à intégrer le marché du travail. Près de 9 sur 10 pensent également qu'une initiation à la programmation informatique à l'école est nécessaire pour préparer les jeunes aux métiers de demain.

« La fracture numérique n'est plus celle de l'équipement ou même de l'usage, et le secteur numérique est bel et bien vécu comme celui de l'égalité des chances. Reste à donner à tous à une formation de qualité pour que la maîtrise des outils ne soit jamais un frein et donner les moyens aux décrocheurs de décrocher un emploi dans les métiers du numérique. C'est toute l'ambition du programme YouthSpark. », précise Alain Crozier, Président de Microsoft France.

La maîtrise du numérique, assurément une passerelle pour trouver un emploi

Alors que 40% des jeunes ont le sentiment d'être en situation professionnelle précaire (le chiffre monte à 60% en ZUS), le numérique apparaît plus que jamais incontournable pour trouver un emploi : sur une échelle d'importance allant de 1 à 10, la « maîtrise des outils informatiques » est quasiment aussi importante qu'un « bon niveau de français » (7,41 et 7,93). La « **bonne connaissance des nouveaux modes de communication (réseaux sociaux, blogs...)** » obtient une moyenne de 6.61 sur 10, et est jugée **très importante par 20% des répondants**, juste derrière le niveau de diplôme (21%) et devant la maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères (17%).

Cependant, **la majorité d'entre eux n'a pas encore intégré les réseaux sociaux comme des alliés efficaces dans leurs démarches professionnelles.** Plus considéré comme des outils d'échange et de partage (près de 80% des interrogés veulent d'abord se divertir), les outils numériques ne sont pas encore rentrés dans les mœurs pour trouver un emploi.

S'ils sont majoritairement équipés et adeptes des réseaux sociaux, pour autant près d'un tiers des jeunes (29%) s'avoue parfois perdu face aux évolutions rapides des technologies, un sentiment encore plus marqué pour les jeunes en ZUS (37%).

Le numérique, facteur d'égalité des chances : au cœur de l'engagement de Microsoft en faveur des jeunes

Microsoft souhaite au travers du programme YouthSpark s'emparer du levier que constitue le numérique et remédier à cette fracture des possibles, en se concentrant sur plusieurs champs d'action :

- **Créer des vocations** à travers des **actions de sensibilisation et d'initiation aux métiers numériques** telles que la compétition Imagine Cup, le programme Digigirlz, la mise à disposition de la « classe immersive », des initiations gratuites à la programmation, ...
- **Former** en soutenant des écoles de la deuxième chance en matière numérique, ou en mettant à disposition des modules gratuits d'e-learning,
- **Accompagner** en mettant à disposition des jeunes ou des associations travaillant avec les jeunes des outils logiciels gratuits,

- **Soutenir les jeunes entrepreneurs** (programmes BizSpark, Accélérateur de Microsoft Ventures, programmes de soutien aux entrepreneurs dans les quartiers, etc.).

La force du programme YouthSpark réside dans le fait que Microsoft France a su conjuguer deux types d'initiatives :

- Des initiatives aux côtés des acteurs institutionnels et associatifs
- Des initiatives en propre au sein du Campus d'Issy les Moulineaux

« Notre ambition est d'être mobilisés sur l'ensemble du territoire au travers de notre réseau de partenaires institutionnels et associatifs en apportant notre contribution dans 3 grands domaines : l'éducation, l'entrepreneuriat et l'employabilité des jeunes. » conclut **Constance Parodi**, Directrice de la politique de citoyenneté de Microsoft France.



Engagement de Microsoft France dans la convention « Entreprises et Quartiers » du Ministère de la Ville

- **Créer l'appétence pour les métiers du numérique dans les quartiers**

Quelques exemples d'actions :

- accès prioritaire à la « **classe immersive** » sur le Campus de Microsoft France et initiation au coding pour les élèves situés en zone d'éducation prioritaire. Objectifs : 500 élèves par an
- invitation dans les locaux de Microsoft France de jeunes (collégiens, lycéens, étudiants, jeunes en recherche d'emploi) issus des quartiers prioritaires à venir découvrir nos métiers et ceux de notre écosystème. La prochaine journée **Digigirlz**, sera l'occasion de faire venir des collégiennes issues d'établissements situés en zone d'éducation prioritaire de découvrir le coding de façon ludique **et de leur faire rencontrer de jeunes codeuses et entrepreneuses du numérique**
- ouvrir et diversifier le recrutement de notre compétition mondiale **Imagine Cup**

- **Soutenir des actions de formation de la deuxième chance dans le domaine numérique**

Exemples de partenariats dans ce domaine :

- soutien à la **Web@cadémie**, école Internet de la deuxième chance, créée par l'association Zup de Co.
- soutien à **Simplon.co**, qui offre une formation gratuite et rémunérée, en 6 mois, au développement web à des publics issus de quartiers

- **Soutenir les entrepreneurs issus des quartiers**

- Exemples d'actions directes : ouverture et diversification du recrutement de nos dispositifs existants de soutien et d'accompagnement de start-up aux entrepreneurs issus des quartiers, tels que **BizSpark** ou **Microsoft Ventures**.
- Exemples de partenariats : **YUMP Académie 93** (Young Urban Movement Project) qui accompagne des porteurs de projets basés en Seine Saint Denis, ou soutien à l'association **PlaNet Finance** et le programme « **Entreprendre en banlieue** », ou toute autre association œuvrant avec les jeunes des quartiers populaires qui en feront la demande

A propos de Microsoft France

Fondée en 1975, Microsoft (cotée au NASDAQ sous le symbole MSFT) est le leader mondial des logiciels, services et solutions permettant au grand public et aux professionnels d'exprimer tout leur potentiel grâce au numérique. Créée en 1983, Microsoft France emploie 1 500 personnes. Alain Crozier en assure la présidence depuis juillet 2012.

[Contact presse](#)

Agathe Colas des Francs - 01 49 24 58 45 – a.colasdesfrancs@thedesk.fr